

regional break-outs of data on the YALLE group in Canada. These tables show significant regional variations that raise interesting questions for further analysis.

“An individual’s job prospects depend on a combination of their personal attributes and the characteristics of the job market,” says de Broucker. “So, we seek solutions in education policies on the one hand, and in labour market policies on the other.”

On the education policy side, de Broucker recommends:

- extending the age of compulsory school attendance;
- creating vocational options in the high school curriculum to increase the employment benefits of a high school diploma;
- improving counselling to overcome ignorance of labour market realities.

On the labour market side, he recommends that:

- employers make the educational requirements of their entry-level jobs explicit, and emphasize the importance of education to advancement;
- Canada should emulate those countries that provide on-the-job training in the workplace for workers with low levels of education;
- all actors send a coherent signal about the value of education to the future well-being of young workers and to society at large.

de Broucker also draws attention to the equity dimensions of the YALLE challenge. The differing needs of young men and women in the YALLE group need to be taken into account, as do the particular needs of immigrants and other vulnerable groups like Aboriginals.

“I would underline that all the above policy elements work best when they work together,” says de Broucker.

Extending the age of compulsory schooling, for example, won’t accomplish much if it isn’t combined with new curriculum elements that prepare students for the labour market on graduation, and that give them a reason to stay in school.

“There are roles here for governments, for employers, for schools and families,” de Broucker concludes. “All have to collaborate, if we are to equip these young people to live fulfilling lives in the workplace and in society at large.”

You can access or download a copy of the report by [clicking here](#).

netnetwork e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net

unsubscribe



Le décrochage chez les jeunes au Canada – Que faut-il faire ?

Vendredi, le 14 octobre 2005 – Le Canada délaisse ses jeunes qui abandonnent leurs études secondaires contrairement à ce qui se passe dans plusieurs autres pays.

Plus d'un jeune Canadien sur dix âgés de 20 à 24 ans n'a pas terminé ses études secondaires et n'est pas en voie d'acquiescer une formation scolaire plus poussée. Le travail de ces jeunes, s'ils parviennent à en trouver, est faiblement rémunéré et n'offre que des possibilités très limitées de formation et d'avancement. Ils sont donc plus susceptibles d'être en chômage ou d'être sous-employés. Et leur désavantage est persistant. Ils ne peuvent s'attendre qu'à du pareil au même.

Telle est la conclusion d'une nouvelle étude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques dans laquelle on situe la condition des jeunes adultes faiblement scolarisés au Canada dans une perspective internationale.

Dans *Without a Paddle: What to do About Canada's Young Drop-outs*, Patrice de Broucker, chercheur principal au Réseau de la main-d'œuvre des RCRPP, examine le vécu des jeunes adultes peu qualifiés sur le marché du travail au Canada et dans d'autres pays, et il identifie des mesures correctives indiquées en matière de politiques. Son analyse s'appuie sur des données d'enquêtes sur la population active réalisées dans 25 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

« Le fait de négliger d'aider ces jeunes adultes à surmonter le handicap d'une scolarité insuffisante a des conséquences tragiques pour eux, pour l'avenir de leurs familles et pour notre société », de souligner de Broucker.

Les désavantages auxquels font face ces jeunes adultes peu qualifiés se font sentir dans tous les aspects de leur vie, mais de Broucker insiste principalement sur les domaines qui ont une incidence sur les perspectives d'emploi, puisqu'un bon emploi est d'une importance primordiale pour le bien-être des gens.

Parmi ses autres conclusions tirées de la situation canadienne figurent les suivantes :

- Le taux d'emploi des jeunes adultes peu qualifiés est de 22 points de pourcentage inférieur à celui des jeunes qui ont un diplôme d'études secondaires ou de formation professionnelle et technique, et de 28 points de pourcentage inférieur à celui des jeunes qui ont un diplôme universitaire ou collégial.
- Les jeunes hommes représentent 61 pour cent du groupe des jeunes adultes peu qualifiés.
- 43 pour cent des jeunes femmes faisant partie du groupe des jeunes adultes peu qualifiés ne sont pas dans la population active.
- L'expérience professionnelle ne peut compenser le manque de scolarité.
- Les postes décrochés par les jeunes adultes peu qualifiés sont presque tous des emplois non spécialisés.
- À l'encontre de la situation observée dans plusieurs autres pays, le fait d'avoir un diplôme d'études secondaires au Canada n'améliore pas la probabilité de décrocher un emploi qualifié.

► ENGLISH

a b o n n e m e n t

e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network
e-network e-net
work e-network

d é s a b o n n e r

Un supplément statistique qui accompagne le rapport présente pour la première fois une image provinciale et régionale de la situation des jeunes adultes peu qualifiés au Canada. Ces tableaux font état de variations régionales significatives, qui soulèvent d'intéressantes questions pour stimuler des analyses plus poussées.

« Les perspectives d'emploi d'une personne sont fonction d'une combinaison de traits personnels et de caractéristiques du marché du travail », d'indiquer de Broucker. « Donc, il faut rechercher des solutions, d'une part, au niveau des politiques en matière d'éducation et, d'autre part, du côté des politiques du marché du travail ».

Sous l'angle des politiques en matière d'éducation, de Broucker recommande :

- de repousser l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire;
- de créer des options professionnelles dans les programmes d'études secondaires pour améliorer les perspectives d'emploi liées à un diplôme d'études secondaires;
- d'améliorer le counselling de carrière pour surmonter l'ignorance entourant les réalités du marché du travail.

Sous l'angle du marché du travail, il recommande que :

- les employeurs rendent explicite la scolarité requise de leurs emplois de débutants et qu'ils fassent valoir l'importance de la scolarité pour l'avancement professionnel;
- le Canada imite les pays qui offrent de la formation en cours d'emploi dans le milieu de travail aux travailleurs qui possèdent de faibles niveaux de scolarité;
- tous les intervenants transmettent des messages cohérents concernant la valeur que représente la formation scolaire pour le bien-être futur des jeunes travailleurs et pour la société dans son ensemble.

de Broucker attire aussi l'attention sur les aspects en matière d'équité que soulève la situation des jeunes adultes peu qualifiés. Il faut prendre en considération les besoins différents des jeunes hommes et des jeunes femmes qui font partie du groupe des jeunes adultes peu qualifiés, de même que les besoins propres aux immigrants et à d'autres groupes vulnérables comme les Autochtones.

« Je tiens à souligner que tous les éléments des politiques dont il est question ici ne donneront les meilleurs résultats que si leur action est concertée », d'ajouter de Broucker.

Ainsi, l'allongement de la fréquentation scolaire obligatoire n'accomplira pas grand-chose si cette mesure n'est pas combinée à de nouveaux éléments dans les programmes d'études qui permettront de mieux préparer les étudiants au marché du travail au moment de l'obtention de leur diplôme et de leur donner ainsi une raison de demeurer aux études.

« Les gouvernements, les employeurs, les éducateurs et les familles ont tous un rôle à jouer à cet égard », de conclure de Broucker. « Ils doivent tous se concerter, afin de pouvoir donner à ces jeunes les outils nécessaires pour vivre une vie enrichissante dans leur milieu de travail et dans la société en général ».

Vous pouvez consulter ou télécharger un exemplaire de ce document en [cliquant](#)
[ici](#).